

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 23 FEVRIER 2017

Date d'envoi de la convocation et de son affichage : 17 février 2017

L'an deux mille dix-sept, le 23 février à 20h30,

Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Brigitte PUECH, Maire.

**Monsieur Frank MAES prend la parole en début de séance.  
Il annonce sa démission et ne reste pas pour la suite du Conseil municipal.**

#### **Nombre de conseillers**

En exercice : 27

Présents : 21

Votants : 26

#### **Etaient présents :**

##### **Maire**

Mme PUECH

##### **Adjoint**

Mme LECOMTE, Mme LEJEUNE-VIGIER, M. COUTÉ, Mme FARGEOT, Mme VARFOLOMIEFF.

##### **Conseillers**

M. MICALLEF, Mme RENY, M. RACHIDI, Mme PORTELETTE, Mme GYSEN, Mme POISSON,  
M. DEGHANI-AZAR, Mme COUSTILLET, Mme LEOGANE, Mme CAUFORIEZ MARQUES, M. HUET,  
Mme JAUDINOT, M. BOULLAND, Mme VANGEON, Mme VIGUIER.

#### **Procurations :**

M. DE MEULEMEESTER à Mme PUECH

M. MORMONT à Mme FARGEOT

M. VIVIEN à Mme PORTELETTE

M. JADOT à Mme GYSEN

M. LIDA à M. DEGHANI-AZAR



**Secrétaire de séance :** Mme Melodye LEOGANE

Le Maire de Ballainvilliers certifie que la convocation du Conseil municipal et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés à la Mairie, conformément à l'article L2121-10 du Code des communes.

**RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE (ROB) ASSAINISSEMENT 2017**

**VU** l'article 11 de la loi du 6 février 1992 et de l'article L.2312-1 du code général des collectivités territoriales et des nouvelles dispositions relatives à la transparence et à la responsabilité financières des collectivités territoriales prévues par la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) n° 2015-991 du 7 Août 2015, un débat doit avoir lieu sur les orientations générales du budget dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci.

**Conformément** aux dispositions prévues par le règlement intérieur du Conseil municipal et conformément au décret n° 2016-841 du 24 juin 2016, le rapport d'orientation budgétaire contenant des données synthétiques sur la situation financière de la commune a été établi pour servir de support au débat.

**Le Conseil municipal,**

Après en avoir délibéré, **à la majorité, 21 voix pour, 5 abstentions (Mmes Viguiier, Vangeon, Jaudinot, Mrs Huet, Boulland),**

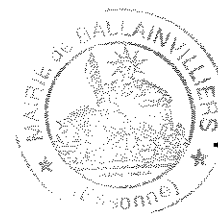
**PREND ACTE** de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire assainissement.

**PREND ACTE** de l'existence du Rapport d'Orientation Budgétaire assainissement sur la base duquel se tient le Débat d'Orientation Budgétaire assainissement.

**APPROUVE** le Débat d'Orientation Budgétaire assainissement 2017 sur la base du Rapport d'Orientation Budgétaire Assainissement 2017.

**Pour extrait certifié conforme,**

**Le Maire,**



**Brigitte PUECH**

**BUDGET ANNEXE : ASSAINISSEMENT**

**COMMUNE DE BALLAINVILLIERS**

**RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2017**

**Budget Assainissement**

Afin de respecter les objectifs de qualité du milieu récepteur (Orge et Yvette) et la réglementation liée au Code de l'Environnement, la commune de Ballainvilliers a lancé le Schémas Directeur d'Assainissement à l'échelle de la commune. Ce travail est en cours avec le Cabinet Buffet.

Le schéma directeur d'assainissement permettra de créer un outil efficace de gestion et de programmation de l'assainissement à l'échelle de la commune.

Notre commune, ayant la compétence assainissement, est maître d'ouvrage de cette étude. Le SIVOA est assistant technique pour le compte de la commune.

Le schéma directeur d'assainissement vise plusieurs objectifs :

- l'optimisation du fonctionnement des réseaux ;
- l'amélioration du taux de collecte ;
- la réduction des apports parasites dans le réseau d'eaux usées ;
- la réduction des rejets d'eaux usées au milieu naturel via le réseau d'eaux pluviales ;
- la diminution de l'impact des eaux de ruissellement sur le milieu naturel ;
- la réduction du risque d'inondation ;

La présence de mauvais branchements (EU vers EP) conduit à une dégradation de la qualité des eaux du milieu aquatique. Sur le territoire de l'Orge, on estime à 50% le taux de conformité des branchements.

C'est ainsi, que rue Saint Sauveur, en préalable à sa rénovation, après avoir requalifié le réseau d'alimentation en eau, nous prévoyons de remettre en état le réseau d'eaux usées dans le cadre du budget assainissement 2016.

Pour 2017, la ville engage les études nécessaires à la requalification des réseaux d'assainissement de la rue Saint Sauveur. Ces études pour un montant de 15 312 € seront réalisées par le cabinet Buffet.

Sens	Section	Chapitre	BP 2016	réalisé 2016
D	I		707 520.35	15 300.04
D	I	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 739.80	4 739.80
D	I	041 - Opération patrimoniales	5 280.12	5 280.12
D	I	20 - Immobilisation incorporelles	250 000.00	-
D	I	21 - Immobilisations corporelles	447 500.43	5 280.12
R	I		594 320.35	26 053.84
R	I	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	75 439.10	-
R	I	021 - Virement de la section d'exploitation	492 827.13	-
R	I	040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	20 774.00	20 773.72
R	I	041 - Opérations patrimoniales	5 280.12	5 280.12
R	I	10 - Dotations, fonds divers et réserves	49 000.00	49 930.84
R	I	13 - Subvention d'investissement	64 200.00	44 104.00
D	E		650 601.13	80 165.99
D	E	011 - Charges à caractère général	40 000.00	-
D	E	042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	20 774.00	20 773.72
D	E	023 - Virement à la section d'investissement	492 827.13	-
D	E	65 - Autres charges de gestion courante	97 000.00	59 392.27
D	E	67 - Charges exceptionnelles	3 000.00	-
R	E		653 601.13	50 726.33
R	E	002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	613 861.33	-
R	E	042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	4 739.80	4 739.80
R	E	70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	35 000.00	45 986.15
R	E	77 - Produits exceptionnels	-	0.38

**Opérations prévues au budget 2017**

Suite Schémas directeur d'assainissement crédit report	144 000 €
Etude requalification assainissement de la rue Saint Sauveur + travaux	284 688 €
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>428 688 €</b>
Recettes (Hors 1068)	221 172 €
<b>DEPENSES D'EXPLOITATION</b>	<b>82 574 €</b>
<b>(RECETTES AVEC RESULTAT REPORTE)</b>	<b>623 105 €</b>